

Autour de Saillagouse

Une randonnée proposée par P.O Express

Un itinéraire vous permettant de découvrir les alentours de Saillagouse (villages, hameaux, enclave de Llivia) avec une forte probabilité de rencontrer le Train Jaune.



Durée :	3h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.16km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	244m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	250m	Régions :	Pyrénées, Cerdagne
Point haut :	1400m	Commune :	Saillagouse (66800)
Point bas :	1229m		

Description

Se garer sur le parking situé sur la N116 à l'entrée de Saillagouse.

Randonnée balisée Jaune avec un tronçon balisé Rouge et Blanc du GR®36 commun avec le balisage Rouge et Jaune du GRP® Tour de Cerdagne (entre (9) et (10)).

(D/A) Du parking, partez Ouest afin de prendre à droite la Place Sainte-Eugénie (nom de l'église). Prenez ensuite à droite la Rue du Mas Saint-Antoine. Au bout de la rue, obliquez à gauche sur le Chemin de Montlouis qui vous conduit sur la route N116.

(1) Soyez extrêmement vigilants en empruntant cette route très fréquentée .

Vous allez rejoindre l'intersection avec un sentier, la Rue du Mas Rondole se trouvant sur votre droite.

(2) Prenez le sentier balisé à gauche. Il vous conduit sur la route du Mas Rondole que vous prendrez à gauche.

Traversez un ruisseau et atteignez le Mas Rondole.

(3) Poursuivez sur le sentier balisé. Traversez la voie ferrée et restez sur l'itinéraire balisé en ignorant les départs latéraux jusqu'à rencontrer la route D33d.

(4) Prenez-la sur la gauche, puis abandonnez-la dans le virage en prenant le sentier balisé sur la gauche.

Attention, sur cette mini-portion, vous allez descendre rudement avant de rencontrer la D33.

(5) Tournez à droite sur cette route puis quittez-la à gauche quelques centaines mètres plus loin. Traversez le Segre (affluent de l'Ebre) en vous aidant de la passerelle et rejoignez le Mas Sant Josep. Prenez à gauche afin d'arriver au Stop de la Route de Llivia.

(6) Suivez cette dernière à gauche et rejoignez une intersection.

(7) Abandonnez la route pour prendre la piste à droite. Continuez sur la gauche quelques dizaine de mètres plus loin et entamez une longue ligne droite qui vous conduit à la route N116.

(8) Encore une fois, soyez extrêmement vigilants en traversant cette route très fréquentée.

Prenez la petite montée face à vous et la piste dans le prolongement. Vous

Points de passages

- D/A Parking N116**
N 42.459467° / E 2.039503° - alt. 1310m - km 0
- 1 N 116**
N 42.463468° / E 2.034032° - alt. 1354m - km 0.78
- 2 Abandon N 116**
N 42.4653° / E 2.034434° - alt. 1364m - km 1.01
- 3 Mas Rondole**
N 42.46788° / E 2.029751° - alt. 1363m - km 1.93
- 4 Route D33d**
N 42.464525° / E 2.015422° - alt. 1320m - km 3.45
- 5 Route D33**
N 42.461921° / E 2.011013° - alt. 1248m - km 3.99
- 6 Route de Llivia**
N 42.458618° / E 2.001868° - alt. 1243m - km 5.07
- 7 Abandon Route**
N 42.456513° / E 2.006546° - alt. 1258m - km 5.52
- 8 Traversée de la N116**
N 42.446677° / E 2.023717° - alt. 1320m - km 7.34
- 9 GR36/GRP Tour de Cerdagne**
N 42.441863° / E 2.033277° - alt. 1361m - km 8.41
- 10 Chapelle-Abandon GR36/GRP Tour de Cerdagne**
N 42.45134° / E 2.042879° - alt. 1387m - km 10.07
- 11 Passage sur la rivière du Segre**
N 42.457767° / E 2.039295° - alt. 1304m - km 10.93
- D/A Parking N116**
N 42.459465° / E 2.039505° - alt. 1310m - km 11.16

allez traverser la voie ferrée juste avant d'entrer dans Err.

Restez sur le Cami de Llivia et quand vous rejoignez la Route D33b (carrer Major), prenez-la à gauche.

Plus loin, prenez à droite la Voie Communale Col de Forques qui devient Place del Cadi quelques mètres plus loin et rejoignez le double balisage

GR®36/GRP® Tour de Cerdagne à l'intersection avec le Cami de Vedrignans.

(9) Virer à gauche avec le GR®36 commun avec le GRP® qui vous conduit à Vedrignans (hameau de Saillagouse, qui fut le siège d'une petite seigneurie jusqu'à la Révolution Française.) Rejoignez la Chapelle Sainte-Eugénie.

(10) Abandonnez les balisages GR® et GRP® en prenant le chemin à gauche qui descend sur Saillagouse. Vous allez couper la route (Chemin de Vedrignans) en prenant en face avant de la retrouver quelques dizaines de mètres après en la suivant à gauche.

(11) Traversez la rivière du Segre et prenez en face la Rue des Bergers puis, virez à la deuxième à gauche la Rue Carrer del Mitg qui vous conduit à la Route N116 que vous prendrez à droite afin de terminer votre randonnée (D/A).

Informations pratiques

Possibilité de pique-niquer sur la place principale dans le village d'Err avec point d'eau.

A proximité

Gare Train Jaune d'Estavar.

Base de loisirs d'Err.

L'enclave de Llivia.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-saillagouse/>

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.